L'Echo de Bourgbarré

votre magazine municipal

décembre 2021

www.bourgbarre.fr

Bourgbarré en fêtes

/ Commission urbanisme et travaux

/ Culture et loisirs

/ Rétrospective

sommaire

/3 édito

/4 commissions
Commission urbanisme et travaux

/8 portraits
Deux sculpteurs à Bourgbarré

/10 échos du conseil

/11 actualités

/12 actions des services
Écho et marché : coulisses

/13 un peu d'histoire
La mairie

/14 solidarités

/15 actualités

/16 culture et loisirs

/20 rétrospective
Acteurs économiques
Commémoration du 11 novembre

/21 expression politique

/22 actu Rennes Métropole

/23 carnet - vie pratique

/24 agenda
Billet découpable pour le tirage au sort sur le marché du 10 décembre

4 commission
Urbanisme et travaux

19 culture et loisirs
Ça bouge à l'Ilôt

20 retrospective
Commémoration du 11 novembre

Horaires mairie
- Lundi, mercredi : 9h-12h
- Mardi : 9h-12h / 14h-18h
- Jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h
- Samedi : 10h-12h

Tél. : 02 99 57 66 96
mairie@bourgbarre.fr
www.bourgbarre.fr
Ville de Bourgbarré ville_bourgbarre
L'Écho de janvier-février paraîtra fin décembre. Informations à transmettre à communication@bourgbarre.fr avant le 3 décembre.

Fermeture exceptionnelle de la mairie les vendredis 24 et 31 décembre, l'après-midi.

édito

Notre commune est connue et reconnue pour son cadre de vie agréable avec ses espaces de nature respectant la bio-diversité, la volonté d'intégrer avec harmonie les nouvelles constructions et le souci du maintien du tissu économique. Cet équilibre ne peut se faire sans respect des règles d'urbanisme qui nous concernent tous, collectivité, entreprises et particuliers. Ces règles sont nécessaires et peuvent être perçues comme contraignantes pour certains d'entre nous, mais indispensables pour le bien commun et le bien vivre ensemble. Elles permettent d'avoir une harmonie urbaine entre les constructions, les espaces naturels et le maintien du bon voisinage.

Les deux grands projets pour 2022 sont l'agrandissement du restaurant scolaire avec des travaux qui débuteront l'été prochain et l'équipement extérieur de loisirs jeunesse.

L'année qui vient de s'écouler a également vu un certain nombre de travaux et de projets d'urbanisme éclore dans la commune. Certains sont achevés, d'autres sont en cours de préparation.

Parmi les projets réalisés en 2021, nous pouvons noter :

- L'installation de jeux d'enfants dans le quartier de la Grée, inaugurés en juillet.
- La réalisation de la voie partagée (piétons/vélos) entre le pont du Gué et Launay-Garnier où, cheminer en toute sécurité est désormais devenu possible.
- L'acquisition de terrains pour la réalisation de futurs projets de cheminement doux en direction de la Perrelle, route d'Orgères, et de Corps-Nuds.
- La mise en sevice de trois radars pédagogiques afin de responsabiliser chacun.

À cette liste non exhautive, il faut ajouter tous les travaux d'amélioration, de rénovation, de réparation et mises aux normes réalisés tout au long de cette année, dans les bâtiments et espaces communaux.

Question logement, le quartier de la Grée continue de se développer en suivant la planification des différentes constructions proposées (lots libres, régulés et collectifs) en respectant les règles établies entre les objectifs du PLH (Programme Local de l'Habitat) de Rennes Métropole, la commune et le groupe Launay.

Pour la Zac Bourgbarré Nord, dont le développement s'accélère, la volonté de la commune est d'intégrer les nouvelles entreprises au milieu naturel de ce secteur et de les faire participer à la vie économique locale. A noter également le début des travaux de construction du centre de traitement des déchets porté par Rennes Métropole.

La fin de l'année arrive à grand pas et comme à l'accoutumée, différentes animations vont être organisées sur la commune : Téléthon, anniversaire du marché hebdomadaire, animations de Noël… Ces moments de convivialité restent des moments indispensables à la vie d'une commune et permettent de rapprocher tous ses acteurs : habitants, écoles, associations, élus locaux.

Le maire et les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et espèrent vous retrouver lors des nombreuses festivités organisées dans notre commune.

Philippe Thomas,
Adjoint à l'urbanisme, logement et travaux

L'Echo de Bourgbarré

Directeur de publication : Franck Morvan, Maire
Comité de rédaction : les membres de la Commission communication et démocratie participative
Responsable de la communication : Catherine Dénès
Conception - réalisation : Corinne Mulot / Denis Appollodorus
Impression : IOV Communication
Crédits photos : Compagnie Sonjévéyés, Shutterstock, Thinkstock, DR.
1ère de couverture : Mairie
Tirage : 2000 exemplaires sur papier 100 % recyclé
Dépôt légal : 1706 - 4er trim. 2021

Retrouvez toutes les infos en ligne sur

www.bourgbarre.fr

Commission Urbanisme et travaux

Cette commission est composée de onze membres, animée par Philippe Thomas, adjoint.

Les services techniques en actions

Été comme hiver, les services techniques œuvrent à l'entretien et l'amélioration des bâtiments et des espaces verts communaux. De la plantation des fleurs à l'aménagement des écoles, de la remise en état suite aux intempéries à la pose des décorations de Noël, leurs missions sont diverses et variées. Voici un florilège de ce qui a été fait sur la commune cette année :

ESPACES VERTS

- Pelouse, fleurs, vivaces, jachères fleuries semés et arbres plantés à divers endroits de la commune.
- Des parterres de fleurs et des jardinières créés devant la mairie
- Le bassin tampon de l'allée des Prêles amélioré pour faciliter l'écoulement du trop plein d'eau.
- Les illuminations de Noël installées dans les rues de la commune.

SÉCURITÉ

- 3 radars pédagogiques posés (rue de l'ancienne Mairie, rue de l'Étang et rue des Sports).
- Les arbres tombés au niveau de l'étang et de la rue des Saules suite à la dernière tempête, évacués et débités.

Rafraichissement du couloir
de l'école maternelle

Rénovation de la cour
de l'école maternelle

Sol tribune dans la salle de sports

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- Salle de sports : changement du revêtement de sol, côté tribune.
- Salle polyvalente : remplacement de la chaudière.
- Terrain de football : rénovation pour lui redonner une seconde jeunesse.
- Vestiaires du football : remplacement du ballon d'eau chaude

ÉCOLE MATERNELLE

- Rénovation de la cour
- Mise en place de petits casiers sous les porte-manteaux
- Rafraichissement du couloir de l'école
- Installation de 2 VPI (vidéoprojecteur interactif)

ÉCOLE PRIMAIRE

Installation de 2 TBI
(tableau blanc interactif)

AU CENTRE TECHNIQUE

- Transformation des parties communes.
- Achat d'un tracteur 40 CV IZEKI avec plateau de tonte, pour augmenter le nombre de tontes sur les espaces verts.

Respect des agents municipaux

Nous constatons des actes d'impolitesse voire d'agressivité à l'encontre des agents de la commune.
Il est rappelé aux usagers que le personnel œuvre dans ses différentes missions quotidiennes pour la collectivité.
Les agents d'accueil, par exemple, tentent de renseigner et d'aider au mieux les habitants de la commune.
Les agents techniques sont aussi en droit d'attendre de la population l'adoption des règles de savoir-vivre et de politesse élémentaires et indispensables à toute vie en société. Si vous avez des remarques, les élus sont à votre disposition pour en échanger.

Sécurité et prévention

De nombreux travaux réglementaires sont nécessaires sur l'ensemble des bâtiments publics et sont assurés ou suivis par les services techniques.

- Remplacement des éclairages de sécurité défectueux
- Vérification des installations électriques, de gaz, des alarmes incendie, des extincteurs et du désenfumage
- Contrôle des équipements de sécurité, du matériel des services techniques
- Entretien annuel des chaufferies
- Réalisation des diagnostics techniques amiantes
- Nettoyage des bacs à graisse du restaurant scolaire, des hottes de cuisine
- Vérification, réparation et nettoyage des aires de jeux et des équipements sportifs
- Contrôle légionellose dans les canalisations d'eau chaude

Autres interventions en lien avec les associations, les services municipaux et les habitants

Les services techniques répondent aussi à de nombreuses demandes concernant :

> les bâtiments > les manifestations
> la gestion des espaces verts > les urgences sécurité

Un nouveau chemin à Bourgbarré

Il est possible maintenant de rejoindre à pieds ou en vélo de manière sécurisée le parc Émile Bridel à Launay-Garnier.

Un cheminement doux d'une longueur de 1,4 km a été aménagé, par les services de Rennes Métropole le long de la RD39, en face de l'étang. Les plantations de vivaces et pelouse ont été réalisées par le service espaces verts. Son inauguration est prévue en début d'année 2022.

Informations sur les règles d'urbanisme

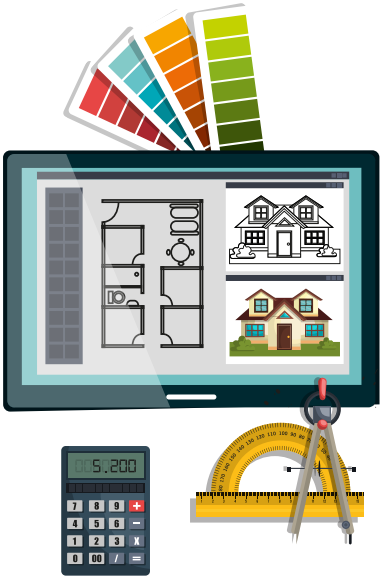

Construire ou modifier son logement, les règles à suivre

Construire, créer une extension à son logement, poser ou modifier une clôture, changer ou modifier des portes et fenêtres, nécessite une autorisation d'urbanisme, soit une déclaration de travaux ou un permis de construire.

La déclaration préalable de travaux concerne la réalisation d'aménagement de faible importance :

- Construction d'un abri de jardin de plus de 5 m².
- Construction d'annexes (type garage détaché de la maison) d'une surface comprise entre 5 et 20 m².
- Construction d'un mur ou modification de clôture
- Construction d'une piscine (moins de 100 m²).
- Construction d'une véranda
- Création ou changement de porte, fenêtre, toiture.
- Ravalement de façades et remplacement de menuiseries dans le périmètre des Bâtiments de France.

Le permis de construire est exigé pour les constructions de grande ampleur, comme la construction d'une maison individuelle et de ses annexes (garage…).

PERMANENCES D'URBANISME

Service instructeur de Rennes Métropole :
À la mairie sur rendez-vous au 02 99 57 73 43.
Prochaine permanence : le mardi 7 décembre (matin) :
Philippe Thomas, adjoint à l'urbanisme,
disponible sur rendez-vous

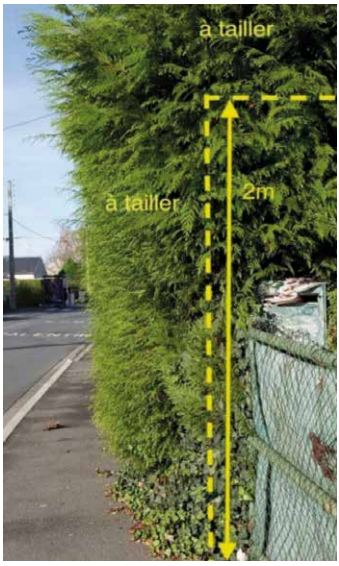

Élagage et entretien des haies en bordure des voies publiques

Les arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité, en entravant la circulation des piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite et des véhicules, ainsi qu'en réduisant la visibilité.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public.

La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Il est obligatoire d'élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage, ni la visibilité en intersection de voirie, ni ne cachent les panneaux de signalisation.

Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les divers réseaux (électricité, téléphonie, éclairage public).

Deux sculpteurs à Bourgbarré

Loïc Manoury

VOS PREMIERS PAS DANS LA SCULPTURE…
J'étais tuyauteur-soudeur dans l'industrie agroalimentaire. Ces industries disposent de bennes de recyclage pour la ferraille (inox, laiton, alu…). Je trouvais qu'il y avait des choses intéressantes dans ces bennes et je me suis dit qu'un jour je pourrais faire quelque chose avec ça, surtout des personnages. J'ai alors décidé de récupérer quelques-uns de ces matériaux.

ET COMMENT L'ENVIE VOUS EST VENUE ?
Je travaillais avec un intérimaire à Montauban, un super professionnel. Un jour, à une pause, je lui demande s'il pouvait créer quelque chose avec des chutes de matériaux. L'idée ne lui venait pas. Comme un challenge, je lui ai dit que j'en ferai un lézard. Ça été ma première pièce (cf. photo) et aussi mon déclencheur pour réaliser des sculptures. C'était il y a 20 ans… Aujourd'hui, c'est un besoin vital pour moi de créer avec mes mains !

AVEZ-VOUS DÉJÀ EXPOSÉ VOS ŒUVRES ?
Oui, à la mairie de Bourgbarré, mais aussi à Saint-Erblon, au parc Thabor à Rennes… C'est comme ça qu'on a commencé à m'identifier. J'ai eu quelques commandes, mais j'avais peu de temps et préférais créer pour moi, de plus, vendre n'était pas le but de ma démarche. En retraite depuis peu, j'investis mon temps dans la création, dans le fait de réaliser quelque chose avec mon imagination et avec mes mains.

COMMENT PREND FORME UNE ŒUVRE ?
J'imagine ce que je peux faire avec telle pièce de métal (un vase d'expansion peut faire le corps d'un personnage). Je peux aussi m'inspirer : par exemple pour l'Inca (cf. photo), j'avais une base réelle et j'ai ensuite extrapolé. Puis, je me lance directement, sans passer par un croquis, ce qui ne serait pas possible avec des matériaux comme la pierre ou le bois.
Le métal peut toujours être coupé, ressoudé, meulé… Je peux passer une trentaine d'heures sur une sculpture : tant que je l'ai sous les yeux, j'y reviens régulièrement, par touches successives, pour la finaliser.

VOTRE PROCHAINE ŒUVRE ?
Je suis actuellement en train de réunir les matériaux pour créer un robot Mondoshawan du film *Le 5ème élément !* •

Emmanuel Cubizolles

VOS PREMIERS PAS DANS LA SCULPTURE…
J'ai découvert la soudure à l'âge de 17 ans, mais j'ai toujours été attiré par les métaux et leur travail en général, dès mon plus jeune âge. Mon grand-père travaillait dans une aciérie à Imphy (58). J'ai acheté mon premier petit poste basique avec une paye de travail estival. Les débuts ont été laborieux, mais aidés par le souvenir des gestes de mon grand-père, même si j'étais petit à l'époque. Assembler deux morceaux de ferraille était déjà une œuvre en soi…

QU'EST-CE QUE VOUS AIMEZ FAIRE ?
Ce qui me plaît avant tout, c'est de créer des choses utiles, à partir de pas grand-chose. L'acier est assez magique, on coupe, on soude, on tord, on ressoude. Cela m'a permis de créer mon atelier, des machines, du mobilier, des garde-corps et autres pièces mécaniques nécessaires à mes projets (moto, automobile, et aménagement de mon entreprise). Les pièces artistiques sont souvent autour de l'univers mécanique.
Ma première sculpture est une statue de 2 m de haut et de 100 kg, un motard penseur, souvenir d'une panne en moto assez épique. Ma plus grande, un garde-corps dans notre maison de style art nouveau inspiré de la visite de la maison de l'architecte Victor Horta à Bruxelles, et sans doute celle qui m'a donné le plus de plaisir à dessiner et à réaliser. Mais celle dont je suis le plus fier, c'est une petite voiture de course faite pour la naissance de notre garçon, aujourd'hui trop grand pour rentrer dedans.

IMAGINEZ-VOUS LA SCULPTURE, AVANT DE COMMENCER UNE ŒUVRE ?
Pour les pièces artistiques, je n'ai bien souvent aucune idée du résultat final avant de commencer, cela dépend des pièces dont je dispose. Des tuyaux de chauffage peuvent faire une belle lampe, un bidon d'huile peut se transformer en oiseau, un volant de machine à coudre en volant de Hot Rod, pour lequel le châssis sera les restes d'un canapé convertible bon pour la déchetterie.

QUELQUES MOTS SUR L'EXPOSITION À LAQUELLE VOUS AVEZ PARTICIPÉ, IL Y A QUELQUES ANNÉES À BOURGBARRÉ…
C'était intéressant d'apporter une petite contribution à un événement collectif, aux côtés de talentueux artistes amateurs pour qui j'ai eu beaucoup d'admiration. Le motard était de la partie, ainsi que l'aigle de Mandello et la petite voiture de notre fils qui était sans doute le plus fier des exposants. Il y a un projet de participation à un événement de sculpture métal dans le Calvados en cours, repoussé avec la COVID-19. Si ma participation à cette exposition a pu donner des idées à d'autres Bourgbarréens, j'en suis ravi.

QUE FAITES-VOUS DANS LA VIE ?
Je suis podo-orthésiste, je conçois et fabrique des appareillages orthopédiques spécifiques du pied. Mon travail est en quelque sorte médico-technico-artistique. Le lien entre mon travail et mes loisirs métalliques n'est pas si éloigné…

LA SCULPTURE, À PORTÉE DE TOUS ?
Il faut comprendre comment se comporte la matière et prendre le temps de progresser, de se faire conseiller si l'on peut. Le matériel utilisé n'est qu'accessoire en tant qu'amateur, c'est ce que l'on veut en faire qui compte, une scie à métaux et une boite de rivets suffisent à faire de grandes choses au début. Il faut rester humble et le faire pour soi avant tout. •

QUELQUES EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX du 11 octobre et 15 novembre

L'intégralité des procès-verbaux sont disponibles sur

www.bourgbarre.fr

Conseillers municipaux

Alphonse Hardy remplace Philippe Guillemot.
Jérémie Leray remplace Stéphanie Aviron.
Le conseil municipal remercie Stéphanie Aviron et Philippe Guillemot pour leur implication dans les instances municipales.

Solidarité

Le Conseil Municipal a fixé en 2020 à six, le nombre de membres élus et à six, le nombre de membres nommés, soit un total de douze administrateurs au sein du Conseil d'administration du C.C.A.S, outre le maire, président de droit. Suite à la démission de Philippe Guillemot, Alphonse Hardy est élu pour le remplacer en tant que l'un des six administrateurs élus.

Enfance-jeunesse

• Dispositif repas à 1€ dans le cadre d'un partenariat avec l'État : nouvelle tarification solidaire de la restauration scolaire, à compter du 01/01/22 pour les quotients familiaux les plus bas, pour les trois années à venir.
• Projet d'extension du restaurant scolaire de 157 m² avec salle de restauration de 120 m², entrée, sanitaires, vestiaires pour les agents et local technique. Le bâtiment existant fera l'objet d'une rénovation (désamiantage et remplacement de la toiture, remplacement de la centrale thermique). Le démarrage des travaux est prévu avant l'été 2022, car le désamiantage de la toiture existante doit être planifié impérativement pendant les congés scolaires.

Prochains Conseils municipaux

Lundi 6 décembre 2021
Lundi 10 janvier 2022
20h30, salle du Conseil municipal

Administration / Finances

• Modification du versement du fonds de concours sollicité par Rennes Métropole au titre du programme voirie et éclairage public 2017-2021 et des voiries aux abords de la Grée : du fait du retard dans la transmission de l'appel de fonds (en 2021 au lieu de 2020), le versement réalisé par la commune a été fait en TTC.
Or, la commune ne peut plus récupérer le FCTVA sur les versements de fonds de concours effectués à compter du 1er janvier 2021. Rennes métropole va donc rembourser à la commune la somme de 24 488,66 € (correspondant au montant de TVA trop perçu par Rennes Métropole).
• La commune a décidé de souscrire un emprunt d'un montant de 1 000 000 € pour le financement des investissements à venir. L'emprunt contracté auprès du Crédit Agricole, après analyse des offres de plusieurs établissements bancaires, est d'une durée de 15 ans au taux annuel fixe de 0,42 % et peut être mobilisé sur une période de 12 mois.

Deux nouveaux élus au Conseil

Suite à la démission de Stéphanie Aviron (liste Bourgbarré, Citoyens et Solidaires) et de Philippe Guillemot (liste Le Renouveau), deux nouveaux élus rejoignent le Conseil municipal.

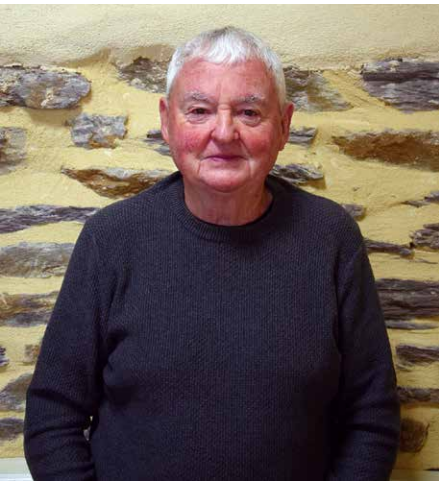

LE RENOUVEAU

Alphonse Hardy, en remplacement de Philippe Guillemot

« Je suis commercial retraité, Bourgbarréen depuis 1959. J'ai été président de l'US Football pendant 16 ans, président-créateur du cyclo-cross pendant 14 ans et président des Anciens du football et du cyclo-cross depuis 1997 jusqu'à ce jour. Le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative m'a honoré de la médaille de bronze en 1989, d'argent en 1996 et d'or en 2006, en raison de mes engagements bénévoles. La Ligue de Bretagne de Football m'a également décerné une médaille d'argent à ce même titre. J'étais le premier Bourgbarréen à obtenir la médaille communale, remise par le maire Joseph Panaget. Je me suis senti adopté par les Bourgbarréens, je suis allé au bout de mes engagements associatifs. J'avais envie de porter la voix des personnes de ma génération et continuer à servir ma commune. Je me suis donc impliqué dans le CCAS, car c'est ce qui me motive le plus. » •

BOURGBARRÉ, CITOYENS ET SOLIDAIRES

Jérémie Leray, en remplacement de Stéphanie Aviron

« Étudiant en 2ème année de master Sécurité informatique (en alternance à Keolis Rennes*), j'ai toujours été intéressé par l'informatique, avec l'envie de protéger et de sensibiliser les gens aux risques informatiques. Je suis engagé dans le Bureau Des Étudiants de mon école et bénévole dans une société de production audiovisuelle rennaise. Originaire de Bourgbarré, j'aime ma ville, j'avais envie de m'engager, de participer à la vie de la commune. Je ne savais pas trop comment m'impliquer et au moment des municipales, j'ai été sollicité pour rejoindre la liste Bourgbarré Citoyens et Solidaires. Je me suis dit que c'était la bonne opportunité pour me lancer. J'étais satisfait de l'organisation actuelle de la commune, c'est donc naturellement que j'ai voulu m'inscrire dans cette continuité. Le partage, la solidarité, ce sont deux mots qui me parlent… En m'engageant, j'ai envie d'apporter mon regard, une parole de jeune dans la gestion de la commune, et toute ma bonne volonté pour faire avancer les projets. »* •

Employés par la commune de Bourgbarré, les deux retraités Francis Falaise et René Gilet s'occupent du marché hebdomadaire depuis 2017 et distribuent dans vos boites aux lettres depuis 2016 l'Écho et le P'tit Écho de Bourgbarré. Rencontre.

Francis Falaise

René Gilet

DISTRIBUTION DE L'ÉCHO ET MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Francis et René veillent au bon déroulement

Être placier, qu'est-ce que c'est ?

René Gilet : Nous nous occupons du marché hebdomadaire en alternance, une semaine sur deux avec Francis. Nous avons plusieurs missions : le balisage du marché avec la fermeture de la rue des Sports, l'accueil et le placement des commerçants. Lorsque des commerçants non-habituels arrivent, nous leur attribuons un emplacement disponible.

Francis Falaise : Les boitiers électriques doivent être accessibles, tout comme les sanitaires et les containers de déchets doivent être mis en place. Nous pointons les commerçants présents aussi. Le seul hic peut venir du stationnement. L'interdiction de stationner sur la rue des Sports le vendredi après-midi n'est pas toujours respectée. Nous devons parfois retrouver les propriétaires de ces véhicules, ce qui ralentit l'installation des commerçants.

RG : Lorsque certains commerçants sont absents, je les appelle pour libérer éventuellement des places. Une fois par trimestre, je fais le point avec Catherine Rouxel, du service finances pour la facturation des emplacements. La gestion du marché n'est pas si simple qu'on le pense. Il faut être diplomate, patient, savoir s'effacer par moment pour apaiser les éventuelles tensions. Mais soyons positif, dans 98 % des cas, tout se passe très bien !

Concrètement, comment gérez-vous ce travail en alternance ?

FF : On discute, on s'arrange tous les deux, on se remplace. Le temps de mise en place et l'accueil va de 14h à 16h30 et nous revenons pour rouvrir la rue, vérifier le départ de tous les commerçants de 18h30 à 20h30 maximum, selon la période de l'année et fermer le marché.

RG : C'est une occupation, ça permet de rencontrer du monde. Et puis ça m'intéresse de discuter avec les commerçants, savoir s'ils ont bien vendu ou pas, d'essayer d'en comprendre les raisons parfois floues.

Vous distribuez également l'Écho de Bourgbarré depuis 2015 et le P'tit Écho depuis début 2021.

FF : Avec René, comme pour le marché, nous alternons les distributions. Soit l'Écho, soit le P'tit Écho. On en parcourt des kilomètres en voiture et à pied. Avec un sac sur le dos et les mains remplies, on fait environ 50 km à pied et près de 100 km en voiture pour distribuer les 1930 exemplaires. Dans l'ensemble, tout se passe bien. On a parfois des difficultés à entrer dans les immeubles et on doit repasser 2 ou 3 fois avant que quelqu'un nous ouvre. Depuis le temps que nous faisons cela, nous connaissons maintenant très bien la commune. Au début, trouver certaines boites aux lettres était presqu'un jeu !

RG : Oui, c'est vrai, j'avais répondu à une annonce dans l'Écho. La commune recherchait un distributeur. J'ai distribué pendant plusieurs années les annuaires, je connaissais donc l'activité. Pour moi, la distribution c'est autonomie et indépendance. C'est programmé et réglé. Et puis, ça me permet de marcher. Après mes deux premiers jours de distribution, je peux vous dire que je dors bien ! J'ai toujours la crainte d'oublier ou de mettre deux exemplaires dans une boite aux lettres. Je surveille, je pointe. Contrairement à ce que l'on peut croire, l'Écho est attendu. Je constate souvent qu'à peine déposé dans la boite aux lettres, les habitants sortent rapidement le récupérer.

La mairie

En 1996, la commune connait depuis quelques temps un fort développement. La mairie, située sur la route de Chanteloup, devient alors un peu trop étroite. Le maire de l'époque, Jean Belhomme, décide de lancer deux travaux d'importance, avec son adjoint aux travaux (alors, Didier Nouyou) : l'agrandissement de la mairie et la rénovation pour les associations d'une maison en centre-bourg, dite « maison Frein ».

Il apparait que l'agrandissement de la mairie aurait entrainé des travaux imprévus (réaménagement complet d'un étage, installation d'un ascenseur) et que positionner une mairie dans le centre-bourg pourrait le redynamiser et créer un lien de proximité avec les commerçants. Il est donc décidé que la nouvelle mairie irait dans la « maison Frein » et les associations, dans l'ancienne mairie.

À l'extérieur de la mairie, côté venelle, il était visible qu'une porte avait été bouchée. Elle a donc été réouverte et transformée en fenêtre. L'espace libre entre les deux parties a été aménagé afin que l'ensemble ne fasse qu'un. C'est dans cette « liaison » que se trouve l'accueil actuel. Puis, la grange a été entièrement rénovée.

Les soubassements bois de la salle du Conseil municipal se sont révélés nécessaires à cause de l'humidité qui remontait dans les murs malgré les drains mis en place. Une ventilation naturelle se fait donc derrière, d'où les discrets passages d'air en bas et en haut de ces panneaux. Aucun revêtement n'aurait pu résister dans le temps. Une extension a également été faite pour ajouter deux bureaux, des toilettes et un local technique. D'une manière générale, les grandes ouvertures dans les murs ont toutes été conservées pour garder l'esprit « portes de grange »

C'est alors le début des travaux. La « maison Frein » est en fait constituée de deux parties non attenantes : l'habitation et une grange, toutes les deux en mauvais état. La partie logement étant construite presqu'au niveau du sol, il a fallu mettre les fondations hors gel, c'est-à-dire remettre du béton par en-dessous assez profondément pour stabiliser l'ensemble. Les planchers ont été remplacés par des dalles en béton, pour solidifier et relier les murs entre eux. Sur la partie nord, au-dessus de la cave, des piliers en béton ont été coulés pour supporter la dalle du rez-de-chaussée et celle de l'étage. Beaucoup d'enduit recouvrait les murs et les pierres : le retirer a permis de découvrir pierres, niches et même des encadrements de porte !

existant dans la salle du Conseil. L'ancienne mairie possédait un coffre-fort, pour protéger les documents officiels. D'un poids de plus d'une tonne et demie, il était difficile à manipuler, que ce soit pour le sortir de la mairie ou pour le charger sur un camion. Lors de l'emménagement dans la nouvelle mairie, les services techniques, avec Patrick Métayer à la manœuvre, ont choisi de le déménager à la main. Avec des barres de fer, ils l'ont un peu soulevé sur un côté et ont glissé un transpalette en dessous. Cet étonnant équipage, pour ne pas dire attelage, a traversé une partie du bourg sous un beau soleil… La nouvelle mairie a été inaugurée en septembre 2000.

Mise en place d'un service d'aide à la mobilité

En partenariat avec la commune de Saint-Armel, la commune de Bourgbarré souhaite acquérir à titre gratuit un véhicule électrique de 5 places pour les déplacements de proximité des seniors. Ce projet répond à un besoin exprimé lors de l'analyse des besoins sociaux réalisée en 2020. Ce véhicule sera financé par des annonceurs des deux communes. Une charte d'utilisation va être créée pour définir les types de déplacements (accès aux commerces de la commune, au marché, à la médiathèque, aux évènements communaux...). Nous lançons aujourd'hui un appel aux bénévoles pour accompagner les déplacements des seniors de Bourgbarré et conduire ce véhicule. Ces déplacements se feront en journée et en semaine ainsi que lors des évènements communaux. •

RENSEIGNEMENTS

Si vous souhaitez être bénévole, merci de vous inscrire auprès du CCAS de Bourgbarré en appelant le 02 99 57 73 41 ou à l'adresse suivante : ccas@bourgbarre.fr

Vaccination anti-covid des seniors

Depuis plusieurs jours consécutifs, les taux d'incidence augmentent dans l'ensemble des départements de la région avec une recrudescence des cas et des clusters parmi la population plus âgée, notamment à l'occasion d'événements sociaux et culturels. Pour éviter que la situation ne se dégrade, il est essentiel que l'ensemble des personnes âgées puisse disposer d'un schéma vaccinal complet, intégrant la dose de rappel, afin d'être protégé des formes graves de la Covid-19.

Les populations éligibles à un rappel vaccinal sont :

1. les résidents des EHPAD et des USLD ;
2. les personnes de plus de 65 ans ;
3. les personnes à très haut risque de forme grave ;
4. les personnes présentant des pathologies facteurs de risque de forme grave, selon la classification établie par la Haute Autorité de Santé ;
5. les personnes sévèrement immunodéprimées ;
6. les personnes ayant reçu le vaccin Covid-19 Janssen. •

OÙ SE FAIRE VACCINER ?

• Dans les centres de vaccination où des créneaux sont disponibles. Pour prendre rendez-vous, se rendre sur sante.fr ou par téléphone en Ille-et-Vilaine : 08 05 69 08 21 • Chez les professionnels de santé de ville (médecins, pharmaciens, infirmiers)

Lutter contre l'isolement et maintenir l'autonomie des personnes âgées

PLAISIR, SÉCURITÉ ET SÉRÉNITÉ AU VOLANT

L'association Brain Up propose une conférence, ouverte à un public retraité, autonome et indépendant, le lundi 24 janvier, de 10h à 12h, à la Coudette.
Elle sera suivie de 4 ateliers de 2h les 14, 21 et 28 mars.
Plus d'informations dans le prochain Écho. •

Cycle de sophrologie pour les aidants familiaux

Réunion d'information sur vendredi 10 décembre de 14h30 à 16h au CLIC Alli'âges.

+ D'INFOS

Plus d'infos 02 99 77 35 13
accueil@clic-alliages.fr
2 bis mail de Bourgchevreuil à Cesson-Sévigné

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Rando-nocturne Téléthon

vendredi 3 décembre, départ des Dômes de l'Ise à 19h30.
Tarif adulte : 10€ et enfants de moins de 6 ans : 5€
Date limite d'inscription fixée au 1er décembre. •

CONTACT

Claudine Leparoux 06 10 41 74 76
Michel et Madeleine Jamin
02 99 04 78 70/07 89 22 66 10

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Campagne électorale du 24 novembre au 9 décembre 2021

Sport, culture, urbanisme, équipements, environnement, loisirs, sécurité routière...
Tout un programme...
Le CMJ entre en campagne électorale...

QUI PEUT VOTER ?
• Tous les jeunes Bourgbarréens, nés en 2011, 2012 ou 2013.

QUAND VOTER ?
• Les élections auront lieu le vendredi 10 décembre, de 16h30 à 19h, à la mairie. Pour voter, tu devras présenter ta carte de transport, ta carte d'identité ou ton livret de famille. •

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR L'ÉCHO DE NOVEMBRE

Que faire de son sapin après les fêtes ?

OPÉRATION SAPIN MALIN
Rennes Métropole vous propose de lui donner une seconde vie en le réutilisant pour votre jardin, sous forme de broyat. Un enclos sera mis à disposition à partir du 30 décembre place Lucie Aubrac pour que vous puissiez y déposer votre sapin. Pour ceux qui le souhaitent, rendez-vous le samedi 15 janvier de 10h à 12h sur cette même place pour l'opération de broyage des sapins, et repartez avec du broyat pour vos jardins et composteurs. (Pensez à apporter vos sacs pour votre broyat).
Ouvert à tous. •

APPEL AUX ARTISTES DE TOUS ÂGES

À VOS CRAYONS ET VOS PINCEAUX
Nous recherchons des Bourgbarréens ayant envie de dessiner pour illustrer un article ou pour réaliser une mini-BD dans l'Écho.
Vous êtes intéressé(e) ?
Merci de transmettre vos coordonnées à l'accueil de la mairie ou par mail : communication@bourgbarre.fr

Bourgbarré en fêtes

VENDREDI 10 DÉCEMBRE

Le marché souffle ses bougies

LE MARCHÉ VA FÊTER SON 13ÈME ANNIVERSAIRE

AU PROGRAMME

- Venez découvrir les décorations de Noël nouvellement installées.
- Vin chaud et châtaignes seront servis par le comité des fêtes, le tout offert par la municipalité.
- Tombola gratuite : 25 bons d'achats d'une valeur de 15 € seront à gagner et à valoir chez nos commerçants sédentaires et non sédentaires. Découpez votre billet en dernière page de cet Écho et déposez-le dans l'urne sur le marché. Tirage au sort vers 19h.

DIMANCHE 12 DÉCEMBRE

Bourgbarré fête Noël

La commune organise une journée d'animation en partenariat avec le comité des fêtes. De 10h à 18h, en continu, rue des Sports.

MARCHÉ DE NOËL TOUTE LA JOURNÉE

Avec la présence d'une trentaine d'exposants (bijoux, décorations, doudous, chapeaux, sacs, artisanat malgache, nichoirs, mangeoires, illustrations...). Des promenades en calèche seront proposées par le comité des fêtes. Beignets aux pommes, châtaignes grillées, chocolat ou vin chaud seront servis dès le début d'après-midi. De la petite restauration sera également proposée. Vous pourrez vous constituer un panier garni gourmand avec crêpes/galettes, miel, foie gras, saumon, bûches glacées...

SPECTACLE DÉAMBULATOIRE À 11H, 15H ET 16H30

La compagnie Sonjévéyés vous proposera plusieurs déambulations burlesques et interactives avec *Les Grelings*. Cette famille de lutins gaffeurs jongle, danse et provoque des situations rocambolesques. Venez découvrir ce spectacle familial et plein d'humour !

CONCERT À 15H30

Les Gospel five vous accueille dans l'église pendant près d'une heure. Au programme, standards du gospel et de la soul !

Merci au comité des fêtes pour la création et l'installation de ces décorations

VENDREDIS 24 ET 31 DÉCEMBRE

Marché hebdomadaire

Le marché du 24 décembre est maintenu avec des horaires adaptés de 13h à 17h et des produits pour votre réveillon.
Le marché du 31 n'aura pas lieu.

VENDREDIS 31 DÉCEMBRE

Saint-Sylvestre

Après une année 2020 sans, le comité des fêtes organise le 31 décembre son traditionnel réveillon à la salle polyvalente, celui-ci sera servi par le traiteur *Faligot*, créateur d'évènements et animé par *Équinoxe*.

INSCRIPTIONS
06 62 86 95 25 ou 06 79 90 76 98

Applications des mesures sanitaires en vigueur.

Le Père Noël Vert

Collecte de jouets/jeux/livres pour le secours populaire en partenariat avec Solimut.
Ils peuvent être déposés propres et en bon état à l'accueil de loisirs, à l'Ilôt ou à la mairie jusqu'au 10 décembre. •

Arts plastiques

Le projet de proposer aux enfants de 7 à 12 ans, quatre mini stages d'arts plastiques lors des petites vacances scolaires a bien démarré.

Onze enfants présents très motivés ont exploré le thème de l'automne durant 5 h en utilisant des techniques diverses. Ils sont repartis avec un livret créé par eux et remplides productions de cette journée créative. Pour le lundi 20 décembre, le groupe est déjà complet. Natacha et Marithé exploreront avec les enfants le thème de Noël. •

Les copains d'abord

Exposition « Le centre dans la ville »

Les activités réalisées par les enfants sont présentées près du centre de loisirs sur les grilles de l'école maternelle Dolto. Vous y trouverez des créations graphiques et l'exposition « le jardin, ça m'botte ».
En décembre : Les enfants continueront de produire des œuvres permettant d'alimenter l'exposition. Décoration du jardin pour l'hiver.
En 2022, la thématique sera les arts du spectacle avec une création collective. •

Médiathèque

Des lutins se sont installés à la médiathèque !

Ils sont tous semblables ! Un seul n'est pas comme les autres. À vous de retrouver l'intrus. Si vous en rencontrez chez vous, nous pouvons les accueillir à la médiathèque, aussi bien en don qu'en prêt. Nous pourrions ainsi avoir un beau rassemblement avant Noël. Notre troupe de lutins veille sur les livres de Noël qui sont déjà disponibles au prêt. La période étant courte, nous vous remercions de les ramener rapidement pour que le maximum de familles en profite.

La médiathèque sera ouverte jusqu'au 24 décembre 2021 à 18h et ré-ouvrira le 7 janvier 2022 à 16h. Pour préparer les fêtes, les lutins de la médiathèque peuvent vous souffler quelques idées à mettre au pied du sapin. •

ROMAN POUR ADO

***Ceux qui ne peuvent pas mourir : Tome 1. La bête de porte vent*, de Karine Martins**

Dans une Bretagne battue par les vents, d'étranges créatures rodent et sèment mort et désolation…
Un étrange enquêteur, sa jeune aide et un surprenant curé vont devoir mener à bien leur périlleuse investigation…

ROMAN POUR ADO

***Contrapaso : Tome 1. Les enfants des autres*, de Teresa Valero**

Deux journalistes que tout oppose, sont bien obligés de collaborer sur une série de meurtres de jeunes femmes. Une sombre plongée dans l'idéologie fasciste dans l'Espagne des années 50.
Une enquête dense et fascinante pleine de suspense, qui se lit comme un roman noir !

BD POUR ENFANT

***Après minuit : Tome 1. Trop de sel dans les pâtes* de Karine Martins**

• À partir de 7 ans

Un frère et une sœur dans un village de monstres… et comment ils le savent ? Juste parce que papa a mis trop de sel dans les macaronis ce soir-là…
C'est drôle à lire… car on a l'impression de s'entendre !

BD ADULTE

***Mon mari*, de Maud Ventura**

Dans ce roman, nous découvrons au fil des jours une femme à travers son quotidien aux côtés de son mari. Elle nous parle chaque jour de son amour pour lui et de l'histoire qu'ils partagent ensemble depuis 15 ans. Elle est convaincue que son mari ne l'aime plus, ou du moins pas aussi intensément qu'elle. Et pourtant…, elle ne se doute pas à quel point il l'aime. Il l'aime toujours autant que les premiers jours si ce n'est plus.

Les lutins et le pass sanitaire

Le métier de lutin n'est pas facile ! Les voilà obligés de vérifier que les lecteurs aient leur pass sanitaire sur eux à chaque visite à la médiathèque. Malgré ces contraintes, les lutins restent souriants et vous remercient de votre compréhension.

L'équipe de la médiathèque vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année

Rando Nature sur tous les chemins...

En octobre dernier, s'est déroulée l'assemblée générale de Rando Nature. La présidente et les membres du bureau ont présenté le bilan pour la saison 2020/2021. L'association compte aujourd'hui 92 adhérents. Le prix de la licence a été fixé à 15 € pour les renouvellements et 25 € pour les nouveaux adhérents. Les randonnées ont lieu tous les mardis et un dimanche sur deux à 13h30, ainsi que le jeudi à 9h30. Les rendez-vous sont fixés aux Dômes de l'Ise pour le covoiturage. Le planning du trimestre est consultable sur le panneau d'affichage (parking des Dômes de l'Ise).

Programme des randonnées du mois de décembre

DÉPARTS
MARDI >13H30
DIMANCHE > 13H15
JEUDI > 9H30

DIMANCHE 5
Pont-Réan > 10,5 km

MARDI 7
Orgères > 9,5 km

MARDI 14
Bourgbarré > 10 km

DIMANCHE 19
Bourgbarré > 10 km

MARDI 21
Bourgbarré > 8 km

LES JEUDIS
Autour de Bourgbarré
> environ 8 km

L'Ilôt se bouge

VACANCES D'AUTOMNE

L'Ilôt était ouvert pour proposer une foule d'activités aux 11-17 ans. Le premier jour, le petit-déjeuner partagé a permis d'organiser ensemble les activités animées par Sylvia et Nicolas : dessins manga, concours de cuisine, tournoi de badminton et de basket, jeux, ciné plein-air en partenariat avec d'autres communes, sortie bowling, réaménagement du local... 34 jeunes ont participé aux activités.

VACANCES DE NOËL

L'Ilôt sera ouvert du 20 au 24 décembre.
Au programme : animation intercommunale courts-métrage suivis d'un échange entre jeunes, atelier stop-motion, olympiades de Noël, atelier déco florale, concours de cuisine... Et aussi la soirée de Noël le mercredi 22 décembre de 18h30 à 21h30.
Au menu : tartiflette et échange de cadeaux (d'une valeur maximale de 3 €). Tarif 5 € •

L'ILÔT EN PRATIQUE

Ouvert pour les 11-17 ans
- pendant les vacances scolaires
- et les mercredi (14h-18h) et vendredi (18h-20h) hors vacances scolaires.

02 99 57 78 90 ou anim.jeunes@bourgbarre.fr
Instagram : _bgb.lilot_

INFOS JEUNES

Sites d'infos pour les jeunes : www.le4bis-ij.com/
Site d'information et d'expression pour tous les jeunes : www.gouvernement.fr • Formation BAFA 2022 (aide de 200 €)

J'peux pas, j'ai fleurs

L'association organise un atelier de Noël, le samedi 11 décembre 2021 de 10h30 à 12h30.Cet atelier sera accessible aussi à des débutant(e)s sur le thème de la cloche en verre.

POUR + D'INFORMATIONS

jpeuxpasjaifleurs@gmail.com
ou 06 43 63 48 54

Acteurs économiques

Fin octobre s'est déroulé la **5ème rencontre des acteurs économiques** dans les locaux de DHL. Une cinquantaine de personnes se sont déplacées, regroupant artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs de la commune, en présence de Jean-Marc Legagneur Vice-Président de Rennes Métropole en charge du commerce, artisanat et zone d'activité. Stéphanie Desloges, chargée de mission des entreprises de Rennes Métropole a présenté les nouvelles entreprises dans le cadre du développement de la ZAC Bourgbarré Nord. La soirée s'est terminée par un apéritif dinatoire et de nombreux échanges entre les élus et les acteurs économiques de la commune.
La prochaine rencontre aura lieu en 2022, au siège de Lactalis.

Commémoration du 11 novembre

En collaboration avec la municipalité, l'association des anciens combattants et les citoyens de la paix ont commémoré le 103ème anniversaire de l'armistice de la 1ère guerre mondiale au monument aux morts.

Bourgbarré, Citoyens et Solidaires
L'Équipe majoritaire

Accueil des migrants
L'État doit assumer ses responsabilités !

Depuis de trop nombreuses années, la question de l'accueil, de la mise à l'abri et du traitement de la situation administrative et sociale des migrants sur le territoire de la métropole rennaise, comme ailleurs dans notre pays, heurte nos principes humanistes.
Dans nos communes, avec ou en appui des associations, nous avons mis à l'abri de nombreuses familles. Bien que cela relève des compétences exclusives de l'État, nous avons agi au nom de nos valeurs humanistes, de la fraternité qui fait le socle de notre République et de la tradition d'accueil et d'ouverture de notre pays et de la Bretagne.
Les personnes logées dans nos communes ne sont pas des « migrants rennais » ou des « migrants bretons », ce sont des personnes dont l'État ne traite pas les dossiers.
Cette situation n'est pas acceptable et l'État doit prendre ses responsabilités. Certaines familles sont présentes dans les dispositifs d'hébergement dits « d'urgence », mis en place par les communes, depuis plus d'une décennie. Ces dispositifs sont saturés. L'État doit traiter les demandes de régularisation.
Progressivement s'est installée une situation provisoire qui dure, dans laquelle hommes, femmes et enfants qui pourraient être éligibles à une demande de logement dans le droit commun et à un véritable parcours d'intégration, si leur situation administrative était régularisée, restent bloqués, à leur corps défendant, dans des solutions officiellement temporaires.
Les enfants vont à l'école, leurs parents s'insèrent dans la vie sociale, mais ils ne peuvent pas travailler alors que, dans le même temps, les acteurs de la vie économique nous signalent de plus en plus régulièrement des difficultés de recrutement. C'est un non-sens humain et un non-sens économique.
Sur la question de la mise à l'abri, nous, élus locaux, assumons des dépenses qui devraient être prises en charge par l'État au titre de ses compétences. Cela représente aujourd'hui un coût de plusieurs millions d'euros par an pour nos collectivités, alors même qu'une véritable politique de régularisation et d'intégration permettrait à ces familles d'être indépendantes, de s'épanouir dans nos communes et de contribuer à la vie économique de notre territoire.

- Nous ne pouvons nous substituer à l'État en matière de politique migratoire. Lui seul peut agir, mais il a choisi d'adopter une position attentiste. Pire encore, il choisit de ne pas voir ceux que l'on surnomme tristement les « ni-ni » : ni régularisables, ni expulsables du territoire.
- Administrativement, ces personnes sont invisibles. Pourtant, elles existent, elles sont bel et bien présentes parmi nous au quotidien, accompagnées par nos collectivités locales et par des associations.
- Depuis dix ans, nous faisons tout notre possible face à un État chaque jour un peu plus absent et défaillant sur ce sujet. Aujourd'hui, nous ne pouvons que constater une situation intolérable, en même temps que les limites de notre capacité à agir, en tant qu'élus locaux.
- Nous demandons à l'État d'agir concrètement, rapidement et efficacement pour remédier à la situation inacceptable que vivent des centaines de personnes dans notre métropole.
- Nous demandons l'application de la circulaire Valls de 2012, afin de régulariser immédiatement les personnes et familles qui vivent sur nos communes et dont nous, élus, pouvons témoigner de l'intégration dans le tissu social (écoles, associations…). D'autre part, nous appelons l'État à organiser et à prendre en charge l'hébergement d'urgence des personnes exilées, en tenant compte de leur vulnérabilité, conformément aux lois de notre République.

Publication dans le cadre de l'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales.

Équipe minoritaire, Le Renouveau

Après plus de 20 mois de mandat, des promesses, des concertations, des réunions se sont déroulées, où en sont les projets ? Prenons seulement quelques exemples : Malgré une démographie positive de notre commune depuis plusieurs années, le groupe scolaire, dont la première résolution a été faite au précédent mandat, est toujours soumis aux votes des élus pour des ajustements de crédits et d'études.
Des réunions de consultations sont organisées à des horaires non appropriés aux personnes concernées. Nous regrettons que ce projet devienne une décision d'élus et non un choix de citoyen.
Le parc d'activité multisports (pumptrack, bmx, rollers ...) initialement prévu en cette fin d'année, sera semble-t-il reporté à une date ultérieure. Tout comme l'étude d'une éventuelle salle dont le rôle reste à définir (salle de sports, événementiel, voir d'autres activités).
De nombreux habitants de Bourgbarré sont dans l'attente de la prise en compte de leurs souhaits, pour l'amélioration ou l'entretien de leurs cadres de vie.
Dans l'attente, des initiatives, des choix de la majorité pour 2022, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, avec une pensée toute particulière à nos ainés qui, en cette période incertaine, se sentent isolés.
Prenez soin de vous.

bourgbarre.lerenouveau@gmail.com

Publication dans le cadre de l'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales.

Pour définir les orientations du prochain Programme Local de l'Habitat (PLH) 2023-2028, Rennes Métropole organise, du 28 octobre au 20 décembre 2021, une large concertation auprès des communes, des professionnels (bailleurs sociaux, partenaires de l'immobilier, associations) et des habitants métropolitains.

• En première étape, lancement d'une grande enquête en ligne via le site de la Fabrique citoyenne auprès des habitants de Rennes Métropole, avec pour objectif de recueillir leurs attentes et besoins https://fabriquecitoyenne.rennes.fr/consultation/programme-local-de-lhabitat/presentation/presentation-de-la-concertation

• Une seconde étape de concertation plus qualitative, et dont les contours restent encore à définir, se tiendra tout au long de l'année 2022, avec une association particulière des habitants. •

DES QUESTIONS SUR VOS IMPÔTS ?

Les agents des Finances Publiques répondront à toute question en matière d'impôt lors de permanences le jeudi 9 décembre de 13h30 à 17h dans les France Services* de Janzé, Bain-de-Bretagne, Guichen, dans les services des Finances publiques de Cesson-Sévigné et Retiers.
*www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services

URBANISME - PERMANENCES

SERVICE INSTRUCTEUR DE RENNES MÉTROPOLE
À la mairie sur rendez-vous le mardi 7 décembre (matin) : 02 99 57 73 43

RENSEIGNEMENTS ET CONSULTATION DU PLUi
À la mairie : le mardi de 16h à 17h30, le jeudi de 10h à 12h et le vendredi de 10h à 12h. Sur rendez-vous au 02 99 57 66 96

ARCHITECTE CONSEIL
Une fois par mois à la mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche sur rendez-vous au 02 99 05 20 00.
Le mardi de 16h à 17h30, le jeudi de 10h à 12h et le vendredi de 10h à 12h

SANTÉ

PHARMACIES DE GARDE
Composez le 32 37 (0,34€ la minute depuis un poste fixe)

GARDE DOMINICALE DES MÉDECINS
Maison médicale de garde de Janzé : 02 99 43 44 45

INFIRMIÈRES
Pôle santé – 21, rue du Presbytère. Permanences les mercredi et samedi de 8h15 à 8h45, sans rendez-vous au 06 07 97 17 37.

LA PAROISSE

Messes en décembre >
Tous les samedis 18h30 à Pont-Péan
Tous les dimanches 10h30 à Saint-Erblon
Les samedis 18h30 : 4 à Bourgbarré, 11 à Laillé et Pont-Péan, 18 à Noyal-Chatillon/Seiche.
vendredi 24 : 17h à Laillé et Saint-Erblon, 18h à Chartres-de-Bretagne, 19h à Bruz, Noyal-Châtillon/Seiche et Pont-Péan et 23h à Bruz
Samedi 25 à 10h30 à Bruz et Orgères
Permanence : salle paroissiale le samedi matin de 10h à 11h30
contact Bourgbarré du lundi au samedi de 9h à 18h : 07 81 08 76 99
contact paroisse obsèques : 06 31 86 27 81
Renseignements site du doyenné : https://eglise-a-bruz.fr/

EMPLOI

POINT ACCUEIL EMPLOI
Une conseillère en emploi vous reçoit à Bourgbarré, le lundi, de 9h à 11h sans rendez-vous 02 99 57 95 19 ou à Noyal-Châtillon, sur rendez-vous au 02 99 05 15 41 ou pae.noyal@wanadoo.fr

MISSION LOCALE
Pour les jeunes de 16 à 25 ans, sans qualification ni emploi,
les lundis et mardis, Point Accueil Emploi de Noyal-Châtillon. Prendre rendez-vous au 02 99 05 15 41

DIVERS

LA POSTE
Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 17h30. Fermée le mercredi et le samedi

ASSISTANTE SOCIALE
Permanences à la mairie sur rendez-vous
CDAS de Chartres-de-Bretagne : 02 22 93 68 40

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Permanences une fois par mois à la mairie de Noyal-Châtillon. Sur rendez-vous au 02 99 05 20 00

PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS
Graibusson à Corps-Nuds : lundi, mercredi, jeudi, samedi de 14h à 18h

DÉCHÈTERIE DE SAINT-ARMEL
Lieu-dit Garmeaux. Ouverte les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h

SERVICES DES EAUX
Société publique locale des eaux du bassin rennais
Contact : 02 23 22 00 00

VOIRIE/ÉCLAIRAGE - SIGNALER UNE ANOMALIE

Directement sur **https://metropole.rennes.fr**
(Rubrique : signaler une anomalie dans une rue de la Métropole via un formulaire) sinon :
Voirie - Plateforme voirie Sud 02 23 62 29 79
dve-psud@rennesmetropole.fr
Du lundi au vendredi (sauf férié) de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

Éclairage public et signalisation lumineuse
02 23 62 18 90. Du lundi au vendredi (sauf férié) de 8h à 11h45 et de 13h15 à 17h

Carnet

NAISSANCES 2020
- Tym Le Hégarat, né le 28 février
- Eden Garel, née le 1er mars
- Liam Coulibaly, né le 9 mars
- Arthur Hommey, né le 1er avril
- Célestin Le Pavec, né le 26 juillet

MARIAGE
- Nadège et Thierry Lefranc, le 14 août

/l'agenda

décembre-janvier

VENDREDI 3 DÉCEMBRE
> Téléthon - Rando nocturne

VENDREDI 10 DÉCEMBRE
> 13ème anniversaire du marché hebdomadaire
> Collecte de jouets/jeux/livres (dernier jour) - Le Père Noël Vert
• Mairie, Ilôt, centre de loisirs

DIMANCHE 12 DÉCEMBRE
Marché de Noël
• Place de l'église

JEUDI 16 DÉCEMBRE
> 10h-12h Permanences Solimut sur rendez-vous

VENDREDI 24 DÉCEMBRE
Marché hebdomadaire
• 13h-17h

VENDREDI 31 DÉCEMBRE
> Réveillon du Comité des fêtes

SAMEDI 22 JANVIER
> Vœux du maire et de l'équipe municipale

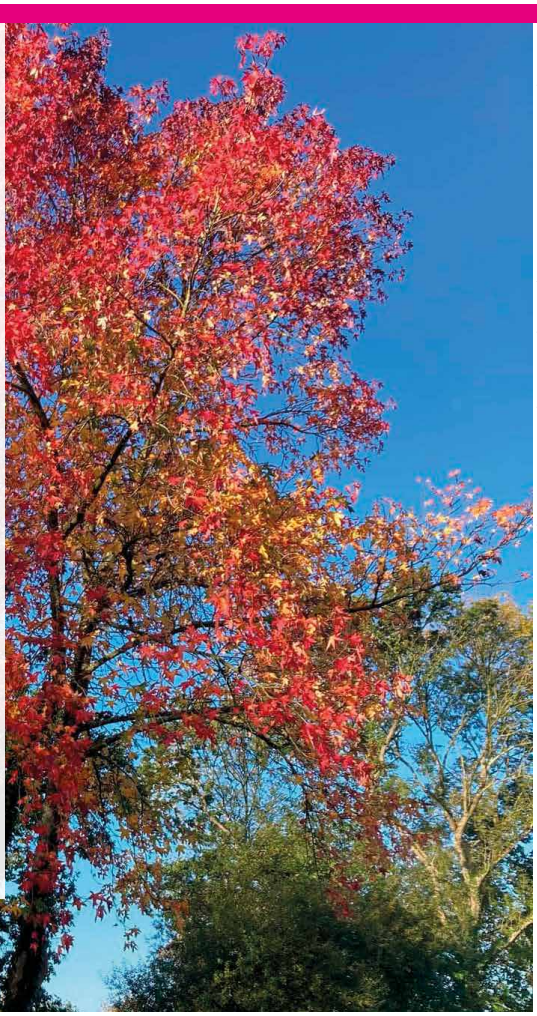

Ces événements auront lieu sous réserve des mesures gouvernementales

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Adresse mail .....

Téléphone .....

Tirage au sort sur le marché du 10 décembre